encourageant les Terre-Neuviens à revenir chez eux en leur offrant pendant plus longtemps des prestations d'assurance-chômage, ou en les encourageant à faire la pêche (divisant ainsi les stocks existants de poissons entre un plus grand nombre de personnes), alors qu'il faut verser des prestations d'assurance-chômage spéciales aux pêcheurs.

Bien qu'il semble logique d'attaquer le problème du chômage national de façon directe, nous nous sommes rendu compte qu'il faudra beaucoup de temps pour y apporter une solution satisfaisante. Étant donné que le problème du chômage ne pourra être reglé à moyen terme, il nous faut recourir à une méthode plus directe en vue d'assurer le soutien du revenu tout en évitant certains des problèmes que soulèvent les dispositions actuelles du programme d'assurance-chômage touchant les prestations spéciales aux pêcheurs et l'extension de la période de prestation dans certaines régions. Nous avons formulé une recommandation à cet effet. Dans les régions rurales de Terre-Neuve, il nous faudra également protéger les travailleurs qui, devenus plus âgés et moins mobiles, perdent leur unique employeur local. Nous recommandons que des subventions soient versées afin de conserver à ces gens leur emploi aussi longtemps que possible. Autrement, nous recommandons d'accorder une retraite anticipée à ces travailleurs devenus âgés et moins mobiles, plutôt que de les contraindre à aller frapper à la porte de l'assistance sociale.